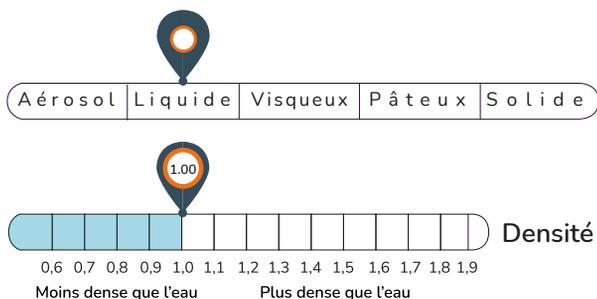


## TRAITEMENT INSECTICIDE LIQUIDE FONGICIDE PRÉVENTIF/CURATIF DES BOIS

Version 02.2022

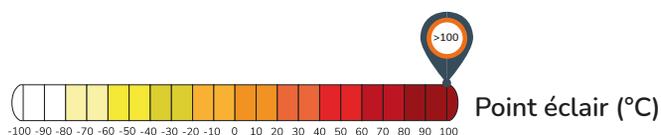
### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :



• **ASPECT** : Liquide limpide incolore

• **SUBSTANCES ACTIVES (m/m)** :

Perméthrine : 0.35 %  
Propiconazole : 0.073 %  
Tébuconazole : 0.073 %  
IPBC : 0.073 %



### PROPRIÉTÉS :

- Efficacité préventive sur : basidiomycètes (pourritures cubique dont **la mérule** et fibreuse), insectes à larves xylophages (capricornes des maisons, lyctus, vrillettes) et termites.
- Efficacité curative sur : insectes à larves xylophages (capricornes, vrillettes, lyctus) et les termites.
- Exempt de polluants indésirables à des taux inacceptables pouvant perturber la qualité de l'environnement vinicole.
- Ne contient pas de : métaux lourds (plomb, cadmium, mercure) carbendazime, chlorothalonil, TCMTB, phoxime, polychlorobiphényles, nanoparticules.
- Conforme à un traitement fongicide et insecticide des bois en milieu vinicole en contact indirect.
- Numéro AMM : FR-2019-0113 et TP8.
- Ne perturbe pas la qualité de l'air et applicable dans les locaux destinés à abriter des lieux de vie et de stockage.
- Ne modifie pas l'aspect du bois.
- Conforme à la norme EN599 (durabilité du bois en préventif selon la norme EN335) : EN46 contre les capricornes, EN118 contre les termites et EN113 contre les basidiomycètes.
- Conforme à la norme EN14128 (durabilité du bois en curatif) : EN1390 contre les capricornes et EN370 contre les vrillettes.
- Conforme à la norme EN73 pour l'évaporation et EN84 pour le délavage.

### MODE D'EMPLOI :

- Homogénéiser le produit avant application et l'humidité du bois doit être inférieure à 25%.
- Traitement préventif
  - Appliquer par pulvérisation basse pression (max 5 bars) en 1 couche en insistant sur les parties encadrées, assemblages et appuis.
  - Consommation : 57 mL/m<sup>2</sup> pour une efficacité vis-à-vis des larves xylophage et des termites et 100mL/m<sup>2</sup> pour une efficacité vis-à-vis des larves xylophage et des termites ainsi que les champignons de pourritures cubiques et fibreuses.
- Traitement curatif
  - Par injection (pour les bois le nécessitant) : 3 injections disposées en quinconce par mètre linéaire, 20 mL/puit et 9 puits/m<sup>2</sup> et ensuite une pulvérisation à basse pression de 2 couches espacées de 15-30 min.
  - Par pulvérisation basse pression : en 3 couches espacées de 15-30 min.
  - Consommation : 300 mL/m<sup>2</sup> pour une pulvérisation basse pression et 180 mL/m<sup>2</sup> pour un traitement par injection en plus de la pulvérisation basse pression.
- Séchage : 24 à 48h en atmosphère ventilée.

### DOMAINE D'UTILISATION :

- Bois de construction (charpente, ossatures...), bois massif, matériaux à base de bois résineux ou feuillus...
- Compatible avec tous types de finitions.

**Utilisez les biocides avec précautions.**  
**Avant toute utilisation, lisez les étiquettes et les informations concernant le produit.**

Conformité à la législation :

**Un essai préalable avant utilisation doit être réalisé**

Produit réservé à un usage professionnel. Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Ces renseignements ne sauraient constituer de notre part ni une garantie ni un engagement, la manipulation et la mise en oeuvre de notre produit échappant à notre contrôle. Pour plus de renseignements, la fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande. Vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.